



Pas de vague Macron au Sénat, la droite majoritaire

LOIRET. Hugues Saury, Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur élus.

PAGES 7 ET 27

Loiret → Sénatoriales

POLITIQUE ■ Jean-Pierre Sueur (PS), Hugues Saury (divers droite) et Jean-Noël Cardoux (Les Républicains) élus

Les trois candidats favorisés l'ont emporté

1.667 grands électeurs du Loiret étaient appelés à voter, hier, au palais de justice d'Orléans, pour choisir leurs trois représentants au palais du Luxembourg.

Philippe Abline
Philippe Ramond

Les trois noms qui revenaient le plus souvent dans la bouche des grands électeurs ont été cités en premier par Sylvie Mottes, présidente du collège électoral, lors de la proclamation des résultats, hier, en fin d'après-midi, au palais de justice d'Orléans.

Toujours pas de sénatrice élue dans le Loiret

Tout le monde s'attendait à la victoire du socialiste Jean-Pierre Sueur (561 voix), du divers droite Hugues Saury (409) et du Républicain Jean-Noël Cardoux (354). C'est l'ordre du « tiercé ». Et il n'y avait pas photo à l'arrivée, le trio de tête s'est largement détaché des autres concurrents.



DE GAUCHE À DROITE. Le Loiret a désormais pour sénateurs Hugues Saury, Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux. PHOTO ÉRIC MALOT

Dans un département traditionnellement ancré à droite, Jean-Pierre Sueur a, certes, profité d'une rivalité entre le candidat officiel des Républicains et le « dissident » Hugues Saury. Mais le travail de terrain, acharné et opiniâtre, du sénateur socialiste sor-

tant, lui a aussi fait gagner des voix de grands électeurs de droite. Et pourtant, dans le contexte actuel, l'étiquette PS ressemblait davantage à un boulet qu'à un tremplin !

À droite, Hugues Saury et Jean-Noël Cardoux ne sont

donc pas parvenus à s'entendre. Cela limitait la possibilité d'avoir deux personnes d'une même liste élues. Donc pas de sénatrice, cette fois, encore ! (La dernière et la seule fut Janine Rozier, en 2001).

Dominique Tripet, tête de liste du PCF, le regrette.

En revanche, elle était ravie de se classer en 4^e position (97 voix), devant Aline Mériaux, candidate LREM (94 voix) et, entre autres, le candidat du Front national, Charles de Gevigney (37 voix).

Aline Mériaux a pâti de la candidature dissidente de

Benoît Lonceint (60 voix). Ce n'est pas le seul facteur qui a joué en sa défaveur. Les 13 milliards d'efforts supplémentaires demandés aux collectivités locales par Emmanuel Macron, la diminution du nombre de contrats aidés et l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation ont sérieusement déçu aux grands électeurs. ■

LES RÉSULTATS

Votants. Seuls 23 des 1.667 grands électeurs n'ont pas voté. S'ils n'ont pas d'excuse, ils devront s'acquitter d'une amende de 100 euros.

Exprimés. Il a été compté 7 bulletins blancs et 12 bulletins nuls.

Voix. Jean-Pierre Sueur, PS, 561 voix (34,5 %). Hugues Saury, div. droite, 409 voix (25,2 %), Jean-Noël Cardoux, LR, 354 voix (21,8 %). Dominique Tripet, PCF, 97 voix (6 %). Aline Mériaux, LREM, 94 voix (5,8 %). Benoît Lonceint, maj. prés., 60 voix (3,7 %). Charles de Gevigney, FN, 37 voix (2,28 %). Philippe Le Dem, indép., 13 voix (0,8 %).

→ DÉCLARATIONS



Jean-Pierre Sueur.

JEAN-PIERRE SUEUR (PS)

« Ce sera mon troisième mandat. J'avais contre moi le mode de scrutin et le contexte politique, au vu de l'état du PS. Je reste attaché au socialisme humaniste, pour défendre tant la justice sociale que le réalisme économique. Face à Emmanuel Macron, je serai positif et exigeant. Oui à la moralisation de la vie publique, mais je ne vote pas la réduction de 13 milliards aux collectivités, ou la suppression de la taxe d'habitation sans compensation ».

HUGUES SAURY (DVD)

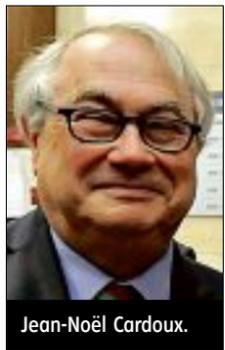
Parfois taxé de « dissident », Hugues Saury y voit « des arguments de campagne. Campagne durant laquelle je n'ai rien dit de mal sur mes concurrents. Les personnalités priment sur les appareils politiques. Vu la personne de Jean-Pierre Sueur, c'était compliqué. J'aurais aimé que ma deuxième de liste, Monique Bévière, soit élue, tant elle se dévoue pour les autres ».



Hugues Saury.

JEAN-NOËL CARDOUX (LR)

Étiqueté Les Républicains, Jean-Noël Cardoux se classe troisième, derrière Hugues Saury : « 55 voix seulement nous séparent [...] Le vote urbain a été décisif. C'est la première fois que les villes ont plus de voix que les campagnes ». Sur la question d'une rivalité avec Hugues Saury, il assure « avoir tendu la main », en ajoutant : « cela ne me posera pas de problèmes de travailler avec lui ».



Jean-Noël Cardoux.

Marc Gaudet futur président du Département ?



FAVORI. Marc Gaudet devrait être le prochain président d'un Département qui conservera son ancrage à droite.

Frapé par la loi sur le cumul des mandats, Hugues Saury (DVD), sénateur du Loiret depuis hier, est contraint de quitter son siège de président du conseil départemental du Loiret.

Élu patron du Département le 2 avril 2015 – pour un mandat qui courait initialement jusqu'en 2021 –, Hugues Saury, 58 ans, renonce donc à ses fonctions à la tête de l'exécutif loirétain pour leur préférer l'hémicycle du Sénat. Il demeurera néanmoins conseiller départemental. Le centriste Marc Gaudet, un agriculteur de 53 ans, actuel premier vice-président, reste le mieux placé pour lui succéder. D'autant qu'il s'était élégamment effacé au profit d'Hugues Saury voilà deux ans.

L'ex-UDI Marc Gaudet, aujourd'hui libre de toute appartenance politique, ne manque pas d'atouts : maire d'Ascoux dès 1995, élu au Département depuis 2001, homme de terrain qui a la préférence des élus ruraux, encore majoritaires au Département... Prudent, Frédéric Néraud, qui animait le comité de soutien d'Hugues Saury lors de la campagne des sénatoriales, ne s'enflamme pas pour autant. Il « attendra pour juger ». Et

confirme ce qu'il avait déclaré en juillet : « Je ne suis aucunement candidat à la présidence ».

Pas d'autres candidats déclarés

Le propos est moins tranché dans la bouche de Pauline Martin (Les Républicains), vice-présidente chargée des finances. « Je ne vais pas dire que je n'y ai pas pensé. Mais je suis très attachée à ma fonction de maire de Meung-sur-Loire que cela m'obligerait à lâcher. A priori, je ne suis pas candidate.

Sauf s'il y avait problème à l'heure de la succession ». Olivier Geffroy, rapporteur du budget au Département et adjoint à la ville d'Orléans reste « à la disposition de la majorité départementale » mais « ne sera pas facteur de division », et ne fera pas « cavalier seul ». À ses yeux, l'important est « que le choix du futur président se fasse collégialement ».

Le nom d'Alexandrine Leclerc a circulé. Mais celle qui a essuyé un échec aux législatives confirme sa non-candidature.

Les 42 élus du Loiret auront à voter, sans doute début novembre, pour élire leur président car Hugues Saury souhaite se donner le temps de la transition. Il présidera encore la session prévue les 4, 5 et 6 octobre.

Pour sa part, Marc Gaudet évoque d'abord « une équipe soudée réussie par Hugues Saury ». Il précise que sa candidature « passera par une réunion informelle préalable ».

Marc Gaudet n'entend « pas favoriser la ruralité mais la représenter. Le Département doit être fédérateur entre rural et urbain. La métropole va prendre de plus en plus de place ; il convient d'être en bons termes avec elle ». Un point crucial aux yeux de Christophe Chaillou (PS), chef de file de la minorité qui met en garde contre des « postures conservatrices ».

Marc Gaudet rappelle « le gros travail de consultation accompli par Hugues Saury. On entre dans la seconde partie du mandat, avec l'engagement d'investir 100 M€/an. Il reste notamment trois collèges à construire, le pont de Châtillon-sur-Loire, etc... On a les mains dans le cambouis ». ■

Philippe Ramond